



**AVIS D'APPEL D'OFFRES PAR CONSULTATION RESTREINTE N°  
DNCMP/173.../F/2021-2022 POUR LA FOURNITURE DE TROIS TRACTEURS  
AGRIcoles AVEC ACCESSOIRES**

**Date d'invitation :** le 26.../11.../2021

**Date d'ouverture des offres :** 13.../12.../2021

Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, Direction Générale de l'Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU), lance un avis d'appel d'offres restreint pour l'acquisition de trois (03) tracteur agricoles avec chariots.

**1. Objet**

Le Présent marché concerne la fourniture de trois (03) tracteurs agricoles avec accessoires à l'ISABU.

**2. Allotissement**

Les fournitures à acquérir sont constitués d'un lot unique de trois (03) tracteurs agricoles avec accessoires.

**3. Financement**

Le présent marché est financé à 100% par le Budget Général de l'Etat, exercice 2021-2022.

**4. Participation**

Sont autorisés à participer à cet appel d'offres les soumissionnaires suivants : CMC (U) Ltd (THE COOPER MOTOR CORPORATION), FARM EQUIPEMENT LTD et HARDS AGRI MACHINERY.

**5. Consultation et acquisition du DAO**

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté sur le site web de l'ISABU ([www.isabu.bdi.org](http://www.isabu.bdi.org)).

**6. Dépôt et Ouverture des offres**

Les offres rédigées en langues française seront envoyées à l'adresse E-mail de l'ISABU suivante : [isabudgi@yahoo.fr](mailto:isabudgi@yahoo.fr) au plus tard le 13.../12.../2021 à 10 heures précises. L'ouverture des offres aura lieu en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants et d'un représentant de la DNCMP conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, le 13.../12.../2021 à 10 heures 30 minutes, heure locale.

7 B

Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être transmis à la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics.

### 7. Délai de livraison

Le délai d'exécution du marché est de vingt (30) jours calendaires à partir de la date de notification définitive du marché.

### 8. Délai d'engagement (Validité des offres)

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant un délai de nonante (90) jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.

### 9. Eclaircissements

Toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres doit parvenir à l'Autorité Contractante au plus tard cinq (5) jours précédant la date limite de dépôt des offres.

Fait à Bujumbura, le 23.../11.../2021

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ISABU,

Dr. Alfred NIYOKWISHIMIRA (Msc, PhD)



LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Dr. Déo-Guide RUREMA (PhD)

